

# Conditions Générales – iSwim École de Natation

## 1. Inscription et confirmation

L'inscription devient officielle lorsque le client confirme par e-mail la confirmation d'inscription. Cette confirmation par e-mail constitue un engagement contractuel entre le client et iSwim.

La confirmation implique l'acceptation de :

- la confirmation d'inscription,
- les Conditions Générales (publiées dans la section Documents du site),
- le règlement interne (section Documents du site),
- la formule choisie,
- les horaires, jours, dates et piscine attribués.

Toute annulation après acceptation entraîne des frais administratifs de 50 CHF.

L'attribution au groupe est effectuée manuellement par iSwim selon :

- l'âge,
- le niveau réel du participant,
- la dynamique de groupe,
- le moniteur le plus adapté.

iSwim propose :

- des cours enfants de tout niveau,
- des cours adultes de tout niveau,
- des cours parents-enfants (2–4 ans).

L'inscription implique que le participant est en bonne santé et physiquement apte à pratiquer la natation.

## 2. Paiement et délais

Le paiement doit être effectué au plus tard le jour du premier cours.

Aucun paiement partiel n'est accepté.

En cas de paiement tardif, iSwim se réserve le droit d'exclure temporairement le participant jusqu'au règlement complet.

Le tarif en vigueur est celui mentionné lors de la confirmation d'inscription.

Le paiement s'effectue selon les moyens de paiement habituels.

## 3. Cours à la carte

Il n'existe pas de cours d'essai gratuit.

Le tarif du cours à la carte doit être payé le jour même.

Il n'est pas déductible du prix d'un abonnement si le participant décide ensuite de continuer.

L'inscription officielle commence au cours suivant.

## 4. Renouvellement automatique

Tous les abonnements iSwim se renouvellent automatiquement (6, 12 ou 24 cours).

La résiliation doit être envoyée exclusivement par e-mail ; la date de réception fait foi.

Délais de résiliation :

- Formule 6 cours : avant la 5<sup>e</sup> leçon
- Formule 12 cours : avant la 11<sup>e</sup> leçon
- Formule 24 cours : avant la 23<sup>e</sup> leçon

Une résiliation tardive entraîne des frais administratifs dès 50 CHF.

## 5. Frais d'inscription

Des frais d'inscription uniques (10 CHF) sont facturés lors de la première inscription.

- Kids Pass + bonnet pour les enfants
- Bonnet iSwim pour les adultes

Si l'abonnement est interrompu pendant plus de 12 mois, les frais d'inscription sont à nouveau facturés.

## 6. Absences, reports et assurance

L'absence doit être signalée uniquement par e-mail à [info@iswim.ch](mailto:info@iswim.ch).

L'e-mail constitue la seule preuve valable pour l'éventuel octroi d'un report.

### 6.1 Cours privés et semi-privés à 2

- 1 report possible par tranche de 6 leçons
- Absence annoncée minimum 7 jours à l'avance
- Le rattrapage se déroule sur un autre jour, selon les disponibilités iSwim
- Le report doit être effectué dans les 3 mois

### 6.2 Cours semi-privés à 3 et cours collectifs

Report possible UNIQUEMENT pour la formule 24 cours (Élite) :

- jusqu'à 2 leçons
- absence annoncée minimum 7 jours à l'avance

Lorsque les conditions sont remplies, l'abonnement est automatiquement décalé d'une ou deux semaines afin de compenser les séances reportées.

Aucun remboursement n'est possible si le report ne peut être planifié.

### 6.3 Absences non prises en charge

- Absences annoncées tardivement
- Toute absence ne relevant pas d'un motif ouvrant droit à un report
- Toute absence hors des formules permettant un report

→ **Aucun report, aucun remboursement.**

### 6.4 Assurance annulation cours (Allianz)

Pour éviter toute perte financière, iSwim recommande la souscription à l'assurance annulation Allianz.

Elle couvre les absences en cas de :

- Maladie justifiée par un certificat médical
- Accident justifié par un certificat médical
- Motif grave justifié par un document officiel

Procédure :

1. Envoyer un e-mail à iSwim pour demander une attestation d'absence
2. Transmettre au service Allianz :
  - o l'attestation d'absence d'iSwim,
  - o le document justificatif (certificat, attestation, etc.)

Le remboursement dépend exclusivement d'Allianz.

## 7. Modifications d'horaires

Les changements d'horaires se font toujours en accord avec les participants (familles), pour des raisons :

- organisationnelles,
- pédagogiques,
- ou liées au bien-être du participant.

## **8. Annulation exceptionnelle d'un cours**

En cas de fermeture technique ou sanitaire :

- le cours est reporté,
- si le report est impossible : un crédit est appliqué,
- aucun remboursement n'est effectué.

## **9. Présence des parents et responsabilité**

Dans nos piscines, les parents doivent :

- être en tenue de bain,
- s'asseoir dans les zones prévues,
- ne pas rester debout au bord du bassin,
- ne pas interférer avec le cours,
- ne pas donner de consignes,
- ne pas filmer ni photographier sans autorisation.

Les parents sont responsables des enfants :

- avant le cours,
- après le cours,
- dans les vestiaires,
- autour du bassin avant et après les cours.

Pendant le cours, iSwim assume uniquement la responsabilité dans l'eau.

iSwim décline toute responsabilité en cas de vol ou accident hors du cadre strict du cours.

Chaque participant doit être couvert par une assurance accident et responsabilité civile.

## **10. Mise à jour des conditions**

iSwim peut modifier ses tarifs, son règlement et les présentes Conditions Générales en tout temps.

Les modifications sont publiées sur le site ou communiquées par e-mail.

## **11. Médiation et for juridique**

En cas de litige, une tentative de médiation est recommandée avant action judiciaire.

Le droit suisse s'applique.

Le for juridique est Lausanne.